

**DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE
ARRONDISSEMENT DE TOURS
CANTON DE CHATEAU RENAULT**

COMMUNE DE CROTELLES

PROCES VERBAL

Séance du JEUDI 23 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze

Le vingt-trois avril à 20 heures 00,

L'assemblée délibérante légalement convoquée le 15 avril 2015 s'est réunie sous la présidence de Monsieur Rudolff FOUCTEAU, Maire.

Sous la présidence de Monsieur FOUCTEAU Rudolff, Maire

Etaient présents : Mr NIBEAU Sébastien, Mr GERMAIN Cyril, Mr MALAGA David, Mr DESPRAS Franck, Mr MESSON Rémi, Mr MAHE Pascal, Mr BALLUE Guillaume, Mme FLÉCHIER Cécilia, Mme BERGER Véronique, Mme BERTAULT Angèle

Etaient absents : Mme DURAND Nathalie, Mr CANTAUT Emmanuel, Mme CARLIER Catherine, Mr LUWEZ Benoit

Procurations : Mme CARLIER à Mr DESPRAS

Nombre de conseillers en exercice : 15.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Madame Angèle BERTAULT est élue secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20 heures 15 minutes, sous la présidence de Mr Rudolff FOUCTEAU, Maire, qui rappelle l'ordre du jour

1: APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 02/04/2015

Monsieur FOUCTEAU propose l'approbation du procès-verbal de la séance de Conseil Municipal précédente, en date du 02 avril 2015, dont chaque conseiller a été destinataire.

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité ce dernier.

2: ACHAT TONDEUSE

Pour faire suite à la présentation de Mr DESPRAS lors de la dernière séance de Conseil Municipal, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Délibérante de se positionner sur les offres commerciales reçues concernant l'acquisition d'une tondeuse autoportée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient l'offre suivante :

Fournisseur	Marque/Modèle	Prix TTC (homologation+carte grise)
Lejeau Verts Loisirs PARCAY MESLAY	KUBOTA G21HD	13 800.00€

Une reprise de l'ancien matériel est prévue :

- Tracteur Massey Ferguson 6 720.00€ TTC
- Tondeuse Kubota 590.00€ TTC

Ainsi le coût final de cet achat est de **6 490.00€ TTC**

3: ACHAT TRACTEUR/BROYEUR

Pour faire suite à la présentation de Mr DESPRAS lors de la dernière séance de Conseil Municipal, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Délibérante de se positionner sur les offres commerciales reçues concernant l'acquisition d'un tracteur de type agricole équipé d'une rotofaucheuse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient, à l'unanimité, l'offre suivante :

Fournisseur	Marque/Modèle	Prix TTC
Chesneau Agritech NEUVILLE SUR BRENNE	*Tracteur John Deere 5075M	37 680.00€
	*Rotofaucheuse Gyrax RF 1800	7 164.00€

D'autre part, l'ensemble des membres présents autorisent, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le dossier de crédit proposé par John Deere Financial, sur une durée de 4 ans au taux 0%, soit des annuités de 11 211€.

4: DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire indique que le financement proposé par John Deere Financial, dans le cadre de l'achat du tracteur et du broyeur, nécessite de passer les écritures comptables suivantes :

DEPENSES INVESTISSEMENT		
Chapitre	Article	Montant
041	2182 – <i>matériel transport</i>	+37 680.00€
041	2158 – <i>autre matériel outillage</i>	+7 164.00€
RECETTES INVESTISSEMENT		
Chapitre	Article	Montant
041	16878 – <i>emprunt autre organisme</i>	+44 844.00€

Après en avoir délibéré, les membres présents, adoptent à l'unanimité la décision modificative présentée ci-dessus.

5: ACHAT VEHICULE COMMUNAL

Monsieur le Maire indique que l'atelier communal a été fracturé dans la nuit du 02 au 03 avril dernier. Le préjudice correspond principalement au vol du camion Fiat Ducato.

Des démarches ont été menées afin de procéder au remplacement de ce véhicule technique, dans les meilleurs délais.

Aussi le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de se positionner sur l'offre de la société DSM Occasions (Garage des Tuileries – CROTELLLES) :

Description	Montant TTC
Peugeot Boxer 2.2 HDI 100 CH L2H2 avec équipement attelage et immatriculation	10 100 €

Les démarches d'indemnisation auprès de la compagnie d'assurance sont en cours

6: ACHAT ÉQUIPEMENTS SPORTIFS – HAND/BASKET

Dans le cadre de la sécurisation et du réaménagement de l'aire de jeux située à proximité de l'école, des devis ont été demandés auprès de plusieurs prestataires.

Monsieur NIBEAU fait part des propositions reçues et des équipements proposés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient la proposition de la société MARTY SPORTS – 49370 St Clément de la Place :

Désignation	Montant HT	Montant TTC
Combiné hand/basket	2 052.00€	2 462.40€
Peinture	147.60€	177.12€
Filets	29.70€	35.64€
Intervention et test sécurité	2 772.00€	3 326.40€
TOTAL	5 001.30€	6 001.56€

INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur FOUCTEAU indique que des devis ont été réalisés pour procéder à l'élagage/abattage de certains arbres sur le terrain de la salle des fêtes. Les travaux seront réalisés prochainement.
- Monsieur le Maire informe que les travaux, concernant l'aménagement de la piste de BMX près du stade sont en cours de finalisation. Il a également été réalisé deux terrains de pétanque et une piste d'athlétisme. Une table de pique-nique viendra agrémenter cette espace.
- Monsieur DESPRAS fait part de ses entretiens avec différentes sociétés pour estimer le coût de la sécurisation des bâtiments communaux, via un système d'alarme.

RÉCAPITULATIF DE LA SÉANCE

- 1) **AFFAIRES GÉNÉRALES:** Approbation du PV du 02/04/2015
- 2) **FINANCES:** Achat tondeuse
- 3) **FINANCES:** Achat tracteur et broyeur
- 4) **FINANCES:** décision modificative N°1 Budget Commune
- 5) **FINANCES:** Achat véhicule communal
- 6) **FINANCES:** Achat équipements sportifs

La séance est levée à 23 heures